

# Marcilhac sur Célé

## Les moulins à eau du Quercy

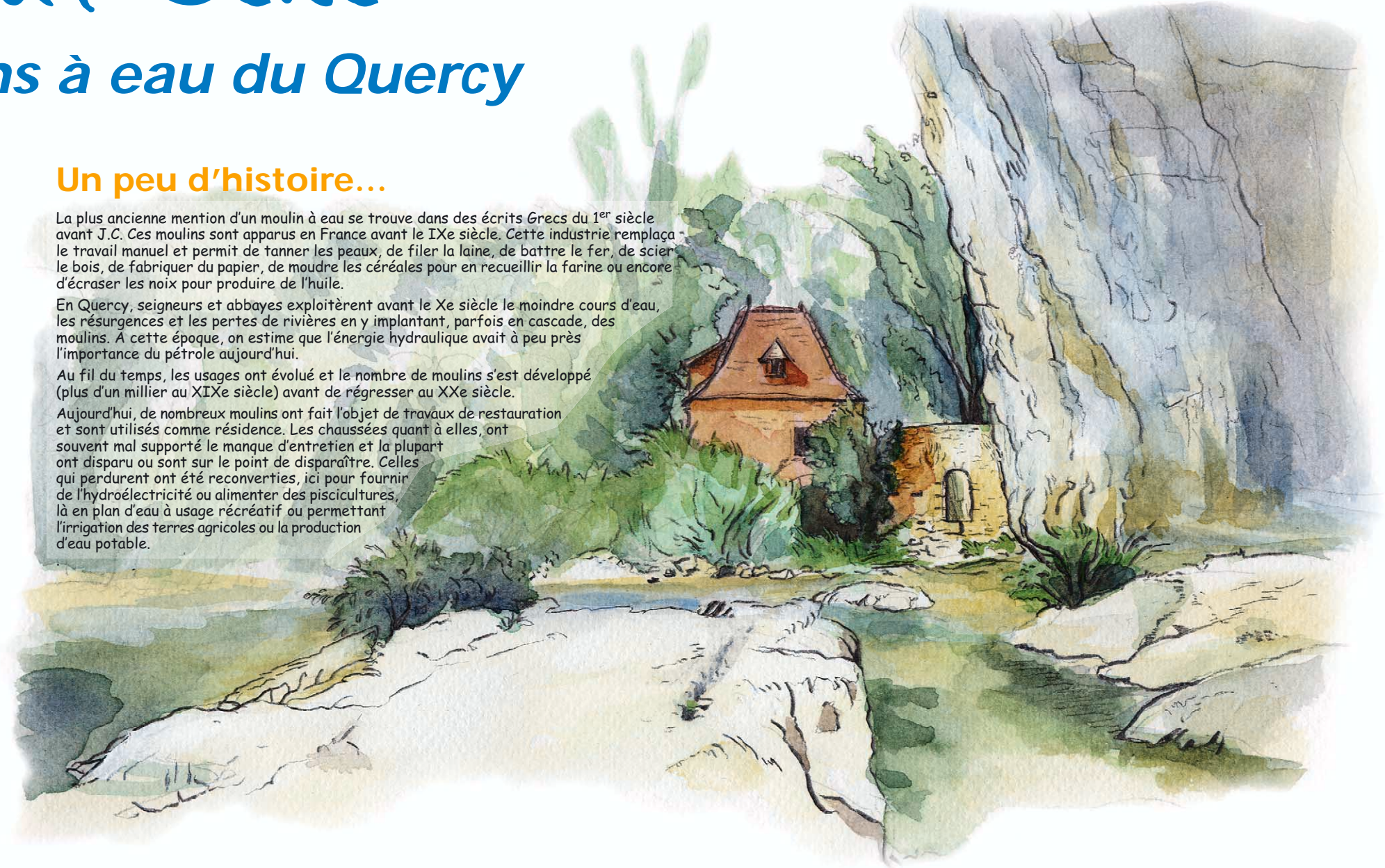
### Un peu d'histoire...

La plus ancienne mention d'un moulin à eau se trouve dans des écrits Grecs du 1<sup>er</sup> siècle avant J.C. Ces moulins sont apparus en France avant le IX<sup>e</sup> siècle. Cette industrie remplaça le travail manuel et permit de tanner les peaux, de filer la laine, de battre le fer, de scier le bois, de fabriquer du papier, de moudre les céréales pour en recueillir la farine ou encore d'écraser les noix pour produire de l'huile.

En Quercy, seigneurs et abbayes exploitèrent avant le Xe siècle le moindre cours d'eau, les résurgences et les pertes de rivières en y implantant, parfois en cascade, des moulins. A cette époque, on estime que l'énergie hydraulique avait à peu près l'importance du pétrole aujourd'hui.

Au fil du temps, les usages ont évolué et le nombre de moulins s'est développé (plus d'un millier au XIX<sup>e</sup> siècle) avant de régresser au XX<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui, de nombreux moulins ont fait l'objet de travaux de restauration et sont utilisés comme résidence. Les chaussées quant à elles, ont souvent mal supporté le manque d'entretien et la plupart ont disparu ou sont sur le point de disparaître. Celles qui perdurent ont été reconverties, ici pour fournir de l'hydroélectricité ou alimenter des piscicultures, là en plan d'eau à usage récréatif ou permettant l'irrigation des terres agricoles ou la production d'eau potable.

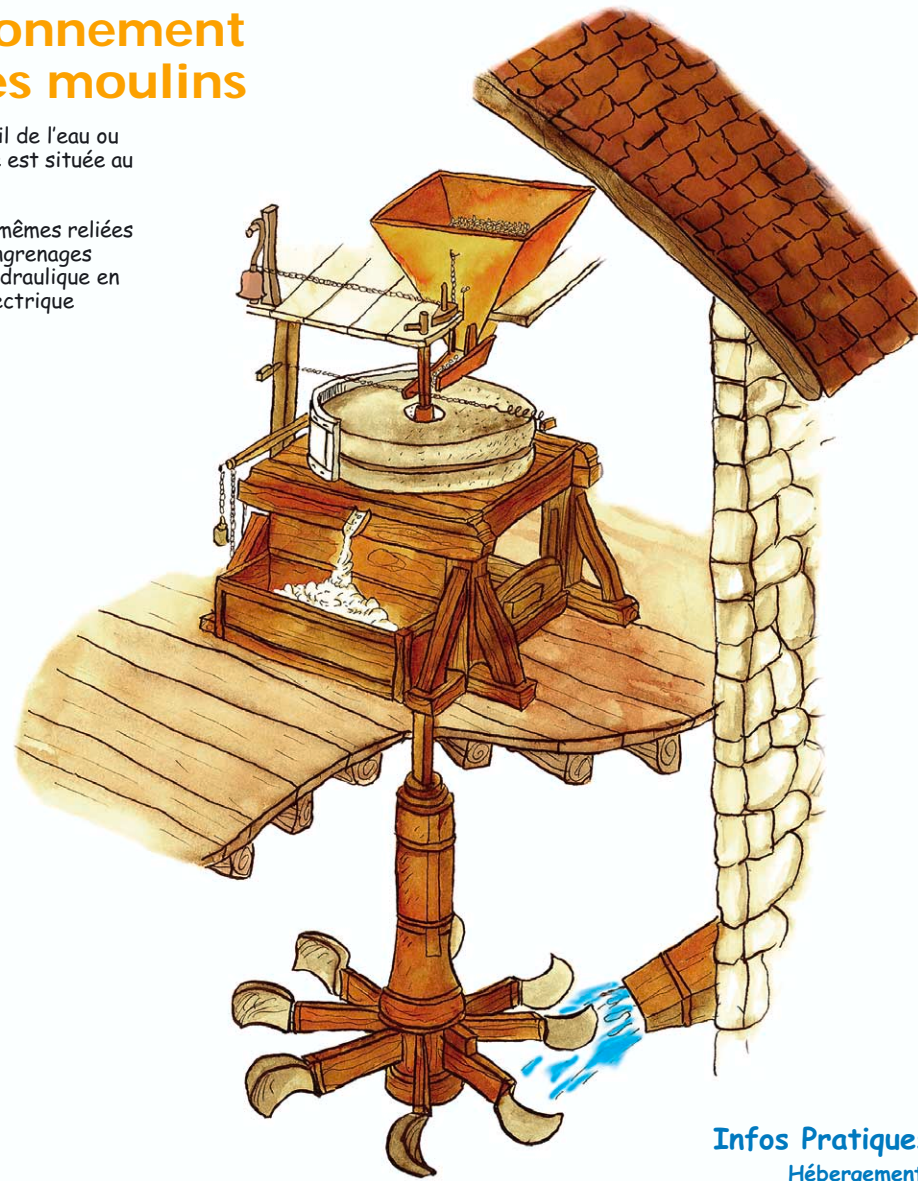
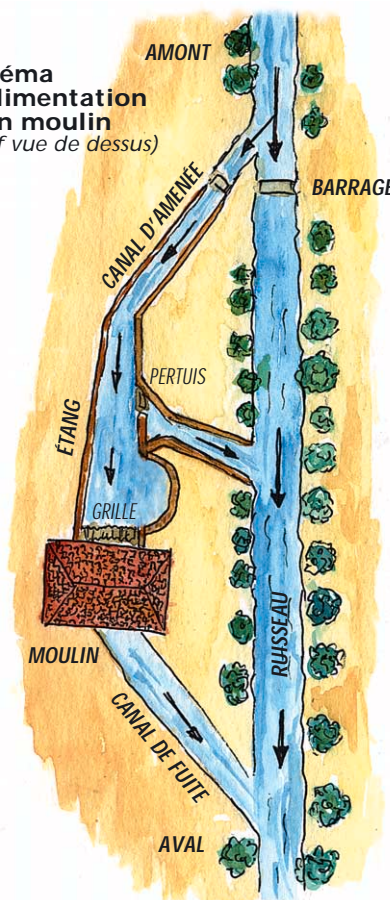


### Fonctionnement des moulins

L'alimentation des moulins à eau s'effectue au fil de l'eau ou par le biais d'un canal de dérivation dont l'entrée est située au niveau de la chaussée (Cf. croquis).

L'eau arrivée au moulin entraîne des roues, elles-mêmes reliées à des meules (pour concasser le grain) ou des engrenages complexes permettant de convertir l'énergie hydraulique en énergie mécanique (scieries,...) ou en énergie électrique (utilisation de turbines).

Schéma d'alimentation d'un moulin (Bief vue de dessus)



### Le moulin de Marcilhac

C'est au Moyen-Âge que le moulin de Marcilhac connut sa première activité. Cet ouvrage au fil de l'eau, signalé depuis 1445, appartenait aux moines de l'Abbaye. A l'époque, il était géré par un meunier à qui obligation était faite d'entretenir la digue (plantation de 150 à 200 pieux par an) et de laisser les moines moudre gratuitement leur blé.

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, quatre paires de meules écrasèrent le blé de la région pour subvenir aux besoins des habitants. Dès 1912, un alternateur fut installé par le propriétaire afin d'alimenter le bourg de Marcilhac en énergie électrique. Aujourd'hui le moulin a une capacité maximale de 150 KW/heure et l'électricité produite alimente le réseau national.

Le barrage existant a remplacé la chaussée d'origine, ruinée, qui était implantée en diagonale dans le lit mineur. Construit en 1985 pour stabiliser le niveau du Célé et créer un plan d'eau, cet ouvrage à parement vertical crée une chute d'eau de 2.2 m. Il est équipé, rive gauche, d'une échelle à poissons à bassins successifs et d'une glissière à canoës.

### Les chaussées des moulins

On appelle seuil, chaussée ou barrage, "l'ensemble des ouvrages créant un remous artificiel, soit en barrant la rivière, soit en la déviant et en modifiant donc son profil d'équilibre" (MAUVAS, 1992).

Les chaussées présentent des impacts contradictoires sur les écosystèmes des cours d'eau :

- une oxygénation de l'eau à l'aval et une stabilisation des berges à l'amont, toutes deux bénéfiques ;
- un dépôt de matières en suspension à l'arrière du barrage accompagné d'un réchauffement de l'eau à l'amont, phénomènes plutôt néfastes.

D'autre part, les chaussées des moulins peuvent provoquer des discontinuités d'écoulement en période d'étiage (niveaux les plus bas), fragmentant les habitats naturels et constituant des obstacles à la migration des poissons (truites...). Enfin, certains micro-barrages peuvent s'avérer infranchissables ou dangereux pour la pratique des activités nautiques.

Dans le cadre du Contrat de rivière Célé, plusieurs chaussées ont été équipées de passes à poissons et de glissières à canoës afin de faciliter la remontée des truites vers leurs zones de fraie et de sécuriser les pratiques nautiques.

### Infos Pratiques - Commune de Marcilhac

Hébergements : Camping, Gîtes ruraux et Chambres d'hôtes  
Services : Épiceries, Location de Canoë-kayaks  
A visiter : Abbaye  
Renseignements : Mairie - 05 65 40 61 43